

UFC - QUE CHOISIR DU VAL D'YERRES

Siège social : CSC La Ferme - 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

Adresse postale : La Grange au Bois, 10 rue de Concy - 91330 YERRES

Tél. : 01 69 56 02 49

Courriel : contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 24 avril 2021, tenue par correspondance

Le 12 mai 2021

Du fait de la situation sanitaire, l'Assemblée Générale du 24 avril 2021 sur l'exercice 2020 a été tenue par correspondance selon les modalités prévues par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et le Décret modificatif du 18 décembre (n° 2020-1614, JO du 19/12/20).

La convocation, les documents de l'Assemblée Générale et le formulaire de vote par correspondance ont été envoyés par courriel ou par courrier le 2 avril aux 254 adhérents à jour de leur cotisation.

Les formulaires de vote devaient parvenir à l'association avant le 20 avril 2021 pour être pris en compte selon les modalités prévues par le Décret.

70 adhérents ont communiqué leurs votes dans ce délai. Trois formulaires de vote étaient inexploitable.

Aucun quorum n'est exigé par les statuts.

RÉSULTAT DES VOTES

Résolutions	Nombre de votes exprimés		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Approbation du compte rendu de l'AG précédente (19 septembre 2020)	67		
Rapport moral et d'activité 2020	67		
Projets d'actions pour 2021	67		
Rapport financier 2020	67		
Budget prévisionnel 2021	67		
Montant de l'adhésion	67		
Renouvellement du conseil d'administration			
Martine MUZARD	65	1	1
Roland PETRELLE	65	1	1
Jacques PRADIER	65	1	1
Evelyne REMY	65	1	1
Anne VINCENT	65	1	1
Nomination : Véronique MARTY	66		1

ÉLECTION DU BUREAU

Le Conseil d'administration a procédé à l'élection du nouveau bureau lors de sa réunion du 7 mai 2021 qui s'est tenue par visioconférence.

Président	Aucun candidat
Vice-président	Daniel Abriol
Secrétaire	Louis Cotté
Secrétaire adjointe	Véronique Marty
Trésorière	Véronique Perret
Trésorière adjointe	Anne Vincent

Signature du Vice-président



Compte rendu certifié conforme

Signature du Secrétaire



UFC - QUE CHOISIR DU VAL D'YERRES

Siège social : CSC La Ferme - 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

Adresse postale : La Grange au Bois, 10 rue de Concy - 91330 YERRES

Tél. : 01 69 56 02 49

Courriel : contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr

DOCUMENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 24 avril 2021, tenue par correspondance

En raison de la crise sanitaire actuelle, le Conseil d'administration de l'association locale UFC-Que Choisir du Val d'Yerres a décidé de tenir l'Assemblée Générale Ordinaire **par correspondance** selon les modalités prévues par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et le Décret modificatif du 18 décembre (n° 2020-1614, JO du 19/12/20).

La convocation, le formulaire de vote par correspondance et les documents d'information ont été adressés par courriel ou courrier à tous les adhérents à jour de leur cotisation.

La date limite de réception des formulaires de vote étant fixée à 3 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale, le formulaire de vote devait parvenir à l'association avant le 20 avril 2021. Après cette date, le vote ne pouvait pas être pris en compte.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG PRECEDENTE

Le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale (19 septembre 2020) est paru dans notre journal Val d'Yerres Consommateurs n° 109 de septembre 2020.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- A. Rapport moral et d'activité 2020
- B. Projets d'actions pour 2021
- C. Rapport financier 2020
- D. Budget prévisionnel 2021
- E. Montant de l'adhésion
- F. Renouvellement de mandats
et élection au Conseil d'Administration

A. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

En cette année 2020, l'activité de notre Association s'est trouvée très perturbée ; confinement, couvre-feu et fermeture des lieux de rencontre (permanences, locaux communaux, centres commerciaux) nous ont obligés à modifier ou à reporter nos activités, voire à les suspendre ou les supprimer.

L'aide aux litiges s'est faite essentiellement par mail ou sur le site UFC dédié au traitement des litiges en ligne. Aucune des présentations que nous avons l'habitude de faire en collaboration avec les municipalités n'a pu être réalisée.

Les forums des associations qui se déroulent en septembre ont pu être organisés et nous avons tenu des stands à l'occasion de ceux-ci. Malheureusement la Foire aux jouets n'a pas pu être organisée.

Tout au long de cette année 2020 les réunions et Conseils d'Administration se sont déroulés essentiellement par conférence téléphonique.

1. Fonctionnement de l'Association Locale

Ouverture des permanences (suspendues pour le moment)

En 2020 très peu de permanence ont pu se tenir (janvier-février et septembre-début octobre). Vous pouvez consulter sur notre site ou notre journal les lieux et horaires de ces permanences.

Nombre d'heures d'ouverture tous lieux confondus

En 2020, nos bénévoles ont assuré 34 permanences soit au total 68 h sur 186 h qui auraient dû être assurées.

Nombre d'appels téléphoniques

Nous avons répondu à 195 demandes de renseignements reçues au 01 69 56 02 49.

Nombre de personnes reçues

71 entretiens dont 61 pour des conseils et 10 concernant les litiges.

Nombre de courriers reçus

212 courriers reçus concernaient les ré-adhésions, il faut ajouter une vingtaine de courriers concernant les litiges.

Nombre de courriels traités

Messagerie « Contact » : évidemment le nombre de courriels a explosé, malheureusement nous n'avons pas été en mesure de chiffrer celui-ci précisément.

Nombre de visites sur le site internet de l'AL

Nous ne sommes toujours pas en mesure de comptabiliser le nombre de visites sur le site. Un projet de compteur est toujours à l'étude.

2. Les ressources humaines de l'AL

Point sur les adhérents de l'année

L'effectif était au 31 décembre 2020 de 254 adhérents dont 201 renouvellements et 53 nouveaux adhérents (53 adhésions à 30 € et 201 adhésions à 20 €).

Point bénévoles

20 bénévoles (15 administrateurs + 5 bénévoles). Merci à tous pour le travail effectué cette année malgré des conditions très difficiles.

Point sur la formation

En cette année 2020 aucun membre de notre AL n'a suivi de formation.

3. Activité liée aux traitements des litiges

Nombre de personnes reçues

71 entretiens concernant les litiges

Nombre de litiges, terminés ou en cours, par catégorie	
Catégorie	Litiges traités
Logement, Copropriété, Immobilier	0
Assurances	1
Banques, Organismes de crédit	1
Auto, Moto, Caravane, Mobil-home, Bateaux	1
Alimentation	0
Services marchands	4
Énergie, Eau, Assainissement, Déchet, Environnement	2
Administration	0
Opérateurs de télécommunications	1
Santé, Médecine, Maladie, Hygiène	voir commentaires
Autres secteurs de consommation	0
Total	10

État des litiges	
	<i>Nombre litiges</i>
En cours	
Traitement par l'AL	0
Procédure en justice	1
Attente de nouvelles du consommateur	1
Clos	
Perdu après procédure	0
Perdu suite à négociation (pas de procédure lancée)	0
Gagné après procédure	0
Gagné amiable	4
Après conseil	0
Après compromis	0
Sans nouvelles du consommateur	1
Abandon de l'AL	0
Abandon du consommateur	0
Aucune action possible	3
Fin d'adhésion	0
Exclusion de l'adhérent	0
Erreur de saisie	0
Total	10

Nombre d'actions judiciaires

Une procédure en justice est en cours.

Traitement des Litiges en Ligne

En 2020, il a été apporté 410 réponses aux questions posées sur internet et 29 dossiers litige ont été ouverts.

4. Activité liée aux instances

Nombre de CA par an

Le Conseil d'Administration se réunit 10 fois par an, chaque mois sauf en juillet et août.

Seulement 2 réunions ont pu se dérouler en présentiel en 2020, nous avons tenu toutes les autres par conférence téléphonique.

Nombre de réunions du Bureau par an

Le bureau se réunit exceptionnellement, ses membres communiquent généralement par courriels pour effectuer un pré-travail avant les réunions mensuelles du CA.

Composition du Conseil d'Administration en 2020

15 administrateurs :

Daniel ABRIOL
 Louis COTTE
 Claude DESCOTES-GENON
 Ghislaine L'ETANG
 Alain MERCIER
 Francine MORAND
 Martine MUZARD
 Jeannine PELLETIER
 Véronique PERRET
 Roland PETRELLE
 Jacques PRADIER
 Evelyne REMY
 Lionel ROUX
 Anne VINCENT
 Françoise WEISS-BERTAY

Le bureau

Daniel ABRIOL, Président de l'association
 Alain MERCIER, Vice-président
 Louis COTTE, Secrétaire
 Lionel ROUX, Secrétaire adjoint
 Véronique PERRET, Trésorière
 Anne VINCENT, Trésorière-adjointe

Autres activités

Nous participons généralement chaque année aux trois réunions du Conseil d'Administration ainsi qu'à l'Assemblée Générale de l'Union Départementale qui regroupe les trois associations locales de l'Essonne : 91 Nord (Massy), Val d'Orge (St Michel sur Orge) et la nôtre (Val d'Yerres) mais durant 2020 aucune de ces réunions n'a pu se tenir.

Madame Marie-Jeanne Clairet de l'AL du Val d'Orge en est la Présidente, Véronique Perret (de notre AL), la Trésorière.

Chaque année nous participons à l'Assemblée Générale de la Fédération UFC-Que Choisir et nous organisons notre propre Assemblée Générale. En 2020, l'AG de la Fédération s'est tenue en visio-conférence.

En 2020 Daniel Abriol a accepté d'assurer l'intérim au poste de Président en attendant de trouver un candidat motivé. Si nous ne parvenons pas à trouver un nouveau Président après cette Assemblée Générale nous devons envisager de basculer en GOUVERNANCE COLLEGIALE ce qui nous permettrait de continuer à fonctionner sans Président mais avec un représentant légal et les bénévoles de notre association se verraient beaucoup plus impliqués dans les tâches dévolues au Président.

Louis Cotté, Alain Mercier et Daniel Abriol ont entamé une réflexion sur la possibilité de modifier le fonctionnement de notre AL en Gouvernance Collégiale.

5. Activité de communication et représentation

Notre site internet

La publication des articles est assurée par Jeannine Pelletier.

Nombre d'articles publiés en 2020 : 81

Au 1er mars 2021, il y avait au total 766 articles accessibles sur notre site.

Nous relayons également les alertes hebdomadaires et appels à témoignage du Réseau anti-arnaques.

Temps consacré : 79h30

Notre journal " Val d'Yerres Consommateurs "

En 2020, nous avons publié trois numéros de notre journal. La rédaction et la mise en page du journal, effectuées par Jeannine Pelletier, représentent 51 h de travail, la diffusion 34 h.

Le journal est envoyé par mail à environ 2/3 des adhérents ayant une adresse et qui ont accepté de recevoir la version numérique, ce mode d'expédition limitant les frais. Les autres adhérents le reçoivent par courrier postal.

Il est envoyé : aux adhérents à jour de leur cotisation, aux Maires des communes du Val d'Yerres, à la Fédération UFC-Que Choisir, à la Préfecture, à différentes instances, aux autres associations locales qui nous envoient leurs publications.

Il est aussi distribué dans les permanences, sur les stands lors des fêtes des associations, à l'occasion de la Foire aux jouets et déposé dans les mairies et points lecture (gare de Brunoy et galerie marchande Cora).

Articles pour les journaux municipaux

Jeannine Pelletier envoie régulièrement aux responsables communication de 12 mairies du Val d'Yerres des articles courts de conseils pratiques pour les consommateurs à insérer dans les journaux municipaux.

En 2020 :

Nouvelles règles de remboursement

Recours en cas de retard de livraison

Repérer et éviter les arnaques

L'UFC-Que Choisir du Val d'Yerres au service des consommateurs (série d'articles pour informer de notre organisation pendant et après les confinements)

Démarchage téléphonique

Fêtes des associations

En 2020, nous avons tenu, comme tous les ans, un stand d'information aux fêtes des associations de Yerres, Brunoy, Boussy-Saint-Antoine et Crosne.

Printemps des consommateurs

Cette animation n'a pas pu se dérouler pour cause de Covid.

La Foire aux Jouets

Face aux incertitudes sur la tenue des manifestations publiques nous avons voté l'annulation de la 41^{ème} Foire aux jouets lors du Conseil d'Administration d'octobre 2020

Intervention médias (PQR, radios)

La presse écrite présente sur notre territoire (Le Parisien / Aujourd'hui en France et Le Républicain) couvre l'ensemble de l'Essonne ou l'Ile-de-France. Sauf événement local particulier, il est donc plus rationnel de communiquer à l'échelle de l'Union régionale ou de l'Union départementale. Au cas par cas, nous n'excluons pas de communiquer avec les radios locales. En 2020, nous n'avons pas eu d'intervention média à l'échelle du Val d'Yerres.

Interventions, débats, conférences, ...

Aucune de ces activités de communication n'ont pu être organisées.

Nombre de représentations (collectivités, services publics, privés, ...)

L'UFC Que Choisir du Val d'Yerres est représentée à la commission de suivi de l'usine de traitement des ordures ménagères par compostage de VARENNES-JARCY.

Nombre d'enquêtes fédérales

Habituellement, une enquête en moyenne tous les deux mois. Louis Cotté, est le responsable des enquêtes.

Les résultats des enquêtes sont présentés dans notre journal Val d'Yerres Consommateurs après leur publication dans le magazine Que Choisir.

En 2020, une seule enquête a pu être réalisée sur le terrain :

Pêche durable

dans les grandes surfaces du 25 janvier au 8 février

D'autres enquêtes se sont déroulées en ligne :

Application des règles sanitaires

du 3 au 31 octobre enquête en ligne :

Ma vie en reconfinement

en novembre

Activité commission santé

Ghislaine L'Etang est Représentante des usagers à l'Hôpital Privé du Val d'Yerres et à la Clinique du Docteur BOYER à Villeneuve-Saint-Georges. Elle assure une permanence sur rendez-vous à Yerres.

Anne Goepp est titulaire à la CDU du CHIV.

Notre ligne téléphonique

La ligne 01 69 56 02 49 est installée au bureau de Yerres et dispose d'un enregistreur.

Notre adresse courriel

contact@valdyerres.ufcquechoisir.fr figure sur tous nos documents de communication, elle est utilisée entre

autres par les conseillers litiges pour le premier échange avec les adhérents qui sont ensuite redirigés vers une autre adresse mail dédiée aux litiges.

Valorisation du bénévolat

Nous avons, comme les années précédentes, comptabilisé le temps passé par les bénévoles au profit de l'association, soit pour année 2020 : 1912 heures.

Ces informations sont maintenant demandées par les communes dans le cadre des demandes de subvention.

Temps passé par les bénévoles

Activité	Total par activité (en heures)	% par activité
Litiges	839.50	43.91%
Conseil d'administration / Assemblée générale	336.00	17.57%
Gestion administrative	252.50	13.21%
Représentation / Communication	156.25	8.17%
Journal Val d'Yerres Consommateurs	85.00	4.45%
Site internet	79.50	4.16%
Gestion des adhérents	71.25	3.73%
Santé	59.00	3.09%
Enquêtes	14.50	0.76%
Foire aux jouets	10.50	0.55%
Formation / Stages	8.00	0.42%
Total	1912.00	100.00%

SMIC horaire au 01/01/2019	SMIC Brut
Défini par décret par le gouvernement.	10.15 €
1912 x 10.15 € =	19 406.80 €

B. PROJETS D' ACTIONS POUR 2021

• **Le maintien de nos permanences** est notre priorité, pour deux raisons principales :

- avoir et maintenir un contact avec les consommateurs et nos futurs adhérents

- c'est aussi notre principale ressource financière.

Nous espérons pouvoir reprendre rapidement ces permanences.

• **Intégrer à notre groupe** dès que possible plusieurs adhérents qui ont souhaité nous rejoindre en tant que bénévoles, malheureusement à ce jour nous n'avons pas pu les rencontrer.

• **Traitement des Litiges en Ligne.** Notre Fédération nous incite très vivement, en plus des permanences physiques, à nous engager dans cette nouvelle façon de traiter les litiges. Aujourd'hui une seule personne accomplit cette tâche dans notre AL.

• **Reprendre dès que possible nos réunions – débats de prévention,** en créer de nouvelles et former de nouveaux intervenants.

• **Continuer les enquêtes** proposées par l'UFC-Que Choisir, l'Union départementale et à notre initiative.

• **Continuer d'alimenter notre site internet,** avec la fonctionnalité de comptage des visites.

• **Poursuivre la parution de notre journal** « Val d'Yerres Consommateurs » - 3 publications par an en couleur pour la version papier comme pour la version en ligne.

• **Continuer de proposer des articles** pour les journaux municipaux.

• **A l'occasion de la journée du « Printemps des consommateurs »,** rencontrer à nouveau les consommateurs dans les lieux ouverts au public.

• **Organiser la 41^{ème} Foire aux jouets,** nous espérons pouvoir l'organiser en 2021 à l'Orangerie de la Grange au Bois à Yerres.

• **Assurer notre présence aux fêtes des associations** de Brunoy, Boussy-Saint-Antoine, Yerres et Crosne, si elles se déroulent en 2021.

• **Poursuivre l'activité de notre commission santé.**

• **Continuer à rechercher de nouveaux bénévoles,** surtout pour renforcer notre pôle Traitement des Litiges en Ligne, les permanences litiges (consommation, santé) et nos réunions prévention.

• **Poursuivre notre participation dans diverses représentations.**

C. RAPPORT FINANCIER

Véronique Perret, notre trésorière, a établi les comptes.

Voir tableau Annexe 1

D. BUDGET PREVISIONNEL

Voir tableau Annexe 2

E. MONTANT DE L'ADHESION

Actuellement la première adhésion est de 30 €, le renouvellement de 20€.

Il existe également une « adhésion liée » pour attribuer un tarif préférentiel aux couples et parent/enfant, première adhésion 20 €, renouvellement 20 €.

5,70 € sont reversés pour chaque adhésion et ré adhésion à la Fédération. Nous proposons de garder les tarifs actuels.

F. RENOUVELLEMENT DE MANDATS ET ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite au départ de Lionel ROUX, les membres du conseil d'administration actuel sont au nombre de 14. Un poste est donc vacant.

Daniel ABRIOL

Louis COTTE

Claude DESCOTES-GENON

Ghislaine L'ETANG

Alain MERCIER

Francine MORAND

Martine MUZARD

Jeannine PELLETIER

Véronique PERRET

Roland PETRELLE

Jacques PRADIER

Evelyne REMY

Anne VINCENT

Françoise WEISS-BERTAY

Véronique MARTY, bénévole de l'équipe de travail, s'est portée candidate.

Les mandats à renouveler sont :

Martine MUZARD

Roland PETRELLE

Jacques PRADIER

Evelyne REMY

Anne VINCENT

Rappel des statuts :

*Pour être éligibles au Conseil d'Administration, les candidats doivent être adhérents de l'UFCVY depuis **au moins un an** au jour de l'Assemblée Générale. (Art 7.4 des statuts).*

Les membres du conseil, élus par l'Assemblée Générale, ont un mandat d'une durée de trois ans (art 7.7).

Tout membre sortant est rééligible (art 7.8). Le CA est renouvelable par tiers.

ANNEXE 1

UFC Que Choisir du Val d'Yerres Centre Socioculturel "La Ferme" - 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

CHARGES			PRODUITS		
	<u>2020</u>	<u>2019</u>		<u>2020</u>	<u>2019</u>
ACHATS			VENTES		
Fournitures administratives et de bureau	330,96	384,29	Produits des activités annexes	0,00	684,69
SERVICES EXTERNES			SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Entretien, maintenance			DGCCRF	0,00	938,32
Primes d'assurances	142,19	142,64	COLLECTIVITES TERRITORIALES		
Frais de colloques, séminaires, conférences	0,00	264,70	Subventions Communes	1050,00	850,00
AUTRES SERVICES EXTERNES			AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET COTISATIONS		
Publicité - publications relations publiques	672,89	674,56	Cotisations nettes des adhérents	5550,00	6510,00
Voyages et déplacements	425,20	2123,13	PRODUITS FINANCIERS		
Réceptions	34,18	177,62	Autres produits financiers	28,36	39,67
Frais postaux-Télécom.	2310,83	1658,06	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Services bancaires	59,16	58,71	Produits except. (dons)	175,00	110,00
Divers			TRANSFERT DE CHARGES		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			Remboursements de frais	30,75	466,74
Parts fédérales	1396,50	1578,60			
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Autres charges except.	0,00	0,00			
TOTAL CHARGES	5371,91	7062,31	TOTAL PRODUITS	6834,11	9599,42
RESULTAT DE L'EXERCICE			1462,20		

SITUATION D'EPARGNE ET DE TRESORERIE

	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Compte bancaire	11855,43	10436,48
Livret d'épargne	5470,01	5441,65
TOTAL	17325,44	15878,13

ANNEXE 2

UFC Que Choisir du Val d'Yerres

Centre Socioculturel "La Ferme" - 91800 BOUSSY SAINT ANTOINE

BUDGET PREVISIONNEL

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2021

CHARGES			PRODUITS		
	<u>2021</u>	<u>2020</u>		<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACHATS			VENTES		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	800	800	Produits des activités annexes	800	800
Fournitures administratives et de bureau	800	800			
SERVICES EXTERNES			SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Primes d'assurances	200	150	DGCCRF	1200	1200
Frais de colloques, séminaires, conférences	600	700	Communes	1000	900
AUTRES SERVICES EXTERNES			AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE ET COTISATIONS		
Publicité - publications - relations publiques	1000	1000	Cotisations nettes des adhérents	6700	6700
Voyages et déplacements	1800	2400	PRODUITS FINANCIERS		
Réceptions	500	500	Autres produits financiers	50	50
Frais postaux - Télécommunication	2500	1800	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Services bancaires	100	70	Produits except. sur opération de gestion (dons)	50	50
Divers	0	80	TRANSFERT DE CHARGES		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			Remboursements de frais	200	300
Parts fédérales	1700	1700			
TOTAL CHARGES	10000	10000	TOTAL PRODUITS	10000	10000